

Auvergne

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques G.S.

N° 399 • SEPTEMBRE 2007

laïque



DOSSIER
Le Grand Panorama
Pages 4/5

IDÉES
Travaillez, prenez de la peine...

Page 8



Édito

Il ne faisait pas bon vivre dans la charmante petite bourgade nouvellement colonisée de Salem (Massachusetts) en 1692, comme en témoignent les nombreuses jeunes filles, sorcières infâmes, victimes de l'intolérance.

Changement de siècle, changement de lieu, changement d'exutoire.

Fin juillet, quel cynisme ! Notre ministre en charge de l'immigration a autorisé l'expulsion du territoire d'un jeune étudiant ayant achevé sa première année de BTS, au prétexte de séjour "irrégulier".

Autres temps, autres sorcières, de la tolérance zéro, voici venu le temps de l'intolérance sans limite.

Mais quelle société nous prépare-t-on ? Comment être à la fois reconnu membre de la société et en même temps reconnu dans ce que nous avons de singulier ? Sommes-nous condamnés à vivre les uns à côté des autres, à former une société née d'un rassemblement, d'une collection, d'une contiguïté, d'une sélection ?

La science et la modernité ont montré que le ciel était vide mais nous n'avons su, libéralisme débridé aidant, ni remplacer la symbolique divine, ni donner un sens éthique à la société d'aujourd'hui. À tel point que de nos jours, l'intérêt général et le lien social ne sont plus conçus que comme la résultante a posteriori du libre concours des intérêts particuliers.

Si l'on n'y prend garde, nous nous dirigeons tout droit vers une société du bon plaisir de chacun et du bon vouloir de quelques-uns, tant il est devenu de bon goût de ne tolérer le moindre écart sur la ligne de front des préjugés érigés en "prêts-à-penser".

Face à ce mode de pensée archaïque et réactionnaire, hélas très en vogue, nous nous devons de réaffirmer nos convictions. Ne perd-on pas parfois de vue que les valeurs humanistes et laïques doivent être au cœur de notre engagement associatif ? En cette période de rentrée, les associations laïques sont le plus sûr rempart contre tous les communautarismes, contre l'individualisme et contre l'intolérance pour faire société.

Soyons optimistes, avec du travail, de la ténacité et de l'engagement, nous contribuerons à édifier une société meilleure pour tous.

Bonne rentrée à tous et bon courage !

L'équipe de rédaction

Un congrès et une assemblée générale 2007

Pour la reconstruction d'une pensée du progrès

La Fédération de Paris accueillait le 93^e congrès de la Ligue de l'enseignement, suivi de l'assemblée générale, du 28 juin au 1^{er} juillet, à la Cité des sciences.

Consacré à la question "Individualisme, communautés et destin commun : comment faire société ?", ce congrès donne largement aux militants l'occasion de s'exprimer, dans le cadre des nombreux ateliers et tables rondes mis en place et animés par des écrivains, philosophes, sociologues et politiques. Éric Favey, secrétaire national en charge de cette question, présente deux rapports d'étape.

■ Un premier rapport "ouverture"

Un premier (ouverture) dans lequel il souligne en particulier l'étendue et la variété des composants qu'il faudra mobiliser pour comprendre la situation actuelle et chercher des solutions, situation commune à beaucoup d'autres pays. "C'est cela qui suscite inquiétude, désarroi et parfois fatalité, dit-il, il est probable que la société française n'a pas encore pris toute la mesure des changements qui se sont opérés en elle-même et par les effets de la mondialisation."

Mais la société française possède des atouts "qui devraient lui permettre de faire face aux évolutions en préservant sa cohésion et en assurant à nouveau un progrès humain partagé" et il conviendra, pour faire société, de "construire et concevoir des politiques et des comportements qui prennent en compte :

- le fait qu'il faut faire société plus longtemps ;
- la nécessité de faire société, dans des espaces plus vastes que l'espace national ;
- l'accélération et l'extension des réseaux d'information et de communication ;
- les éléments issus des progrès scientifiques et techniques et leurs conséquences en termes de progrès humain possible."

■ Le second rapport d'Éric Favey, "perspectives 2010" fait la synthèse des interventions en cinq points :

1. Un état des lieux en cours de partage : "Il s'agit de tendances à l'œuvre dans la société, de ses contradictions, de ses tensions, de ses angoisses... de la montée des inégalités, avec des écarts de situation scandaleux... des inégalités qui verrouillent l'avenir et produisent des individus par défaut..."

2. Un mauvais scénario qui s'esquisse pour la société française, "fondé sur les peurs suscitées et entretenues, la culpabilisation, la dérégulation, l'obsession de la trace et donc de la traque, des parts de marché, de l'isolement, du contrôle, de l'entretien des hiérarchies héritées ou achetées... et tout cela, parce que nous avons « pour l'instant » perdu la bataille des idées".

3. Pour une alternative humaniste et laïque du gouvernement de la cité qui

© Amélie Debroy



fera de "l'humain la mesure de toute chose et du progrès humain la finalité commune des individus pour faire société".

4. À nouveau, l'éducation populaire ! "Si l'on veut relancer la bataille des idées, il faut faire le chemin de la quête des idées, de leurs origines, de leurs productions" et si l'on veut faire société, "l'éducation populaire doit permettre tout au long de sa vie à chacun de comprendre le monde pour ne pas s'y laisser perdre, de s'insérer socialement et professionnellement, enfin, d'exercer sa citoyenneté".

5. La Ligue s'outille et s'engage :

- à poursuivre ce débat d'idées, ce travail collectif de compréhension, de production et de diffusion ;
- à organiser partout, la formation politique de militants de la Ligue afin d'en renforcer l'influence dans la société ;
- à ouvrir le chantier de l'articulation entre l'associatif, le politique et le syndical ;
- à soutenir et valoriser les rendez-vous du réseau sur des questions de société.

Éric Favey conclut sur l'intérêt de cette question, réponse aux enjeux de la société française et "formidable occasion de faire rayonner la Ligue de l'enseignement... pour que la France... fasse une meilleure société".

Au total, un congrès très suivi, de très haute tenue, marqué par la présence et les interventions de Bertrand Delanoë, maire de Paris, Abdou Diouf, ancien président du Sénégal, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie et Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, auquel fait suite...

L'assemblée générale de la Ligue

Le secrétaire général, Jean-Marc Roirant, articulera son rapport moral autour des quatre objectifs prioritaires de la Ligue.

■ Pour un véritable droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et une éducation démocratique de l'enfance et de la jeunesse.

Le secrétaire général rappelle le travail collectif important réalisé ces cinq dernières années : "L'école que nous voulons", "École, université : pour que la République tienne ses promesses", autant de propositions et de réflexions qui donnent à la Ligue une place reconnue dans les différentes instances éducatives nationales ainsi qu'auprès des syndicats d'enseignants. Il souligne la place importante que tient la Ligue au sein des écoles, collèges et lycées dans la formation des délégués-élèves, l'accompagnement à la scolarité, les ateliers relais, etc. et se félicite de la reconnaissance du ministre qu'il convient cependant de situer dans le contexte de 10 000 suppressions d'emplois. Il ajoute : "Nous serons très attentifs à bien nous cantonner aux interventions et aux activités qui relèvent de nos missions légitimes de mouvement d'éducation populaire accompagnant l'école, car la Ligue ne sera jamais ni dupe ni acquiescente." Il évoque enfin le rôle utile de la Ligue au côté de la jeunesse, dans l'établissement d'un rapport de confiance entre les générations.

■ Pour l'exercice de la citoyenneté sur tous les territoires et la promotion de l'engagement bénévole et associatif. La Ligue a fait des efforts pour assurer la promotion de la vie associative, et la

clarification des rôles entre les différentes instances nationales de la représentation de la vie associative a été saluée.

Il est également important de mettre à l'ordre du jour la question du dialogue civil à tous les niveaux. "La dynamique d'une Europe des citoyens est plus que jamais à construire..."

■ Pour reconnaître et favoriser l'expression de la diversité et lutter contre toutes les formes de discriminations.

"Depuis plusieurs années, la Ligue s'est attachée à comprendre et à rejoindre ces enjeux. Notre mouvement mène une action éducative de long terme contre toutes les formes de discriminations... Mais la Ligue doit faire plus pour agir au sein des quartiers populaires." Pour ce faire, "l'école de la responsabilité" sera le programme emblématique de la Ligue. Le secrétaire général souligne encore que la proposition de "charte de la laïcité" rencontre un écho certain. Il marque enfin avec force l'opposition de la Ligue à l'intitulé du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale qui "porte le ferment de la division et de la haine..."

■ Pour inscrire l'ensemble de nos actes dans une démarche de développement durable et mieux prendre en compte l'environnement de la planète.

Avec 30 centres et plus de 30 000 enfants accueillis chaque année, le réseau CED devient un acteur majeur de l'éducation à l'environnement. Mais la Ligue devra faire face, à court terme, à trois défis :

- un défi politique et civique. La Ligue et ses réseaux devront être capables de peser dans la refondation démocratique et d'imposer la reconnaissance de la parole dans le dialogue civil. "Écoles de la démocratie, de la citoyenneté active, les associations d'intérêt général sont des lieux de responsabilisation, d'éducation à la prise de parole..." ;

- un défi fédératif. L'érosion des effectifs a été maîtrisée, les perspectives sont claires pour 2010 et l'APAC jouera un rôle majeur dans la stratégie mise en place. Le renforcement des unions régionales participera au développement fédératif ;

- un défi économique. Deux nécessités s'imposent à chacun : la mise en conformité avec les règles liées à la loi organique sur la loi de finances pour la subvention Éducation nationale et une autre organisation de l'activité vacances. Le secrétaire général conclut en assurant que la Ligue "est armée d'un projet politique à la hauteur des enjeux sociétaux contemporains", mais qu'il convient d'améliorer son fonctionnement pour fédérer, conquérir de nouveaux adhérents et mieux communiquer.

Jean-Michel Ducomte, président de la Ligue, conclura l'assemblée générale en appelant le réseau à participer "à la reconstruction d'une pensée du progrès", ce qui suppose de "faire un effort essentiel pour redécouvrir ce qui nous fonde", quant à un monde sur lequel "nous poserons un regard lucide, clairvoyant, intelligent, rugueux".

Le site Internet de la FAL prend vie

Depuis quelque temps, un site Internet se met en place au sein de la FAL. Une modeste page avec des liens vers le site du service vacances, celui du service culturel et le site départemental de l'UFOLEP existait déjà. Depuis cet été, un site d'information à destination des associations et de leurs adhérents, mais également en direction de tous ceux à la recherche d'une activité, voit progressivement le jour.

Pour vous connecter : www.fal63.fr ou directement fal63.fr.

La redirection depuis le site www.fal63.org n'est pas encore active mais elle le sera bientôt.

Cet outil a vocation de devenir le vôtre. Merci de nous faire part de vos suggestions d'améliorations, modifications ou erreurs dans les informations des associations ou de nous informer si des liens sont rompus.

Vous pouvez également faire supprimer ou rectifier une information.

Pour nous contacter :
fal63enligne@fal63.fr

ICI & LÀ

France

• **En attendant Laporte !**
Bernard Laporte, actuellement sélectionneur en chef de l'équipe de France de rugby, est en pleine Coupe du monde de ce sport ! Il va prendre le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports quand il aura accompli cette tâche beaucoup plus importante pour le notoriété de notre pays, et peut-être à ce moment-là ne verrons-nous plus les spots publicitaires où il vante une marque de jambon ! Mais sait-on jamais !

• **Nouvelle gouvernance**
Le président de la République a salué hautement le rôle déterminant qu'aurait joué son épouse dans les récentes négociations avec Kadhafi. Il a approuvé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur ces négociations ; mais il lui a interdit d'entendre Cécilia au motif que celle-ci était son envoyée personnelle. Cette singulière extension de l'immunité présidentielle est peut-être un aspect de la "nouvelle gouvernance". Elle n'illustre guère en tout cas la transparence dont se targue Nicolas Sarkozy et ne constitue pas une avancée de la démocratie.

• **Liberté de conscience ?**
Nicolas Sarkozy – encore lui – a interrompu ses vacances pour assister aux obsèques de Monseigneur Lustiger. Comme homme privé, c'était bien sûr son droit ; comme président de la République, on peut estimer que ce n'était pas déplacé. Mais tancer avec une telle vigueur ceux – nombreux – de ses ministres qui n'avaient pas cru devoir l'imiter ne traduit pas une haute idée de la liberté de conscience.

RENDEZ-VOUS MANIFESTATIONS

Culturel

- Le 4 octobre : spectacle vivant Trouvailles : M. Compagnie Lyonnet - foyer rural de Blanzat
- Du 6 au 21 octobre : Sténopé - exposition photos à Falexpo
- Le 18 octobre : spectacle vivant Trouvailles : "Come fly with me" Compagnie Éric Lyonnet dans le cadre des Automnales à Rochefort-Montagne LPA
- Du 25 octobre au 17 novembre : expo photos C. Chantelaube à Falexpo

UFOLEP

- Le 30 septembre : tir à l'arc "Ufolong" à Riom
- Les 6 et 7 octobre : rassemblement animateurs APE au Chambon-sur-Lac
- Le 21 octobre : tir à l'arc "Intérieur" à La Tour-d'Auvergne
- Le 28 octobre : stage découverte randonnée "Se réconcilier avec la carte" à Chadieu

Vendredi 19 octobre 2007
Assemblée générale UFOLEP à Saint-Genès-Champanelle

FORMATIONS

Culturel

- Le 13 octobre : danse country avec Nathalie Prissette à la salle Duclos - rue Gaspard-Monge à Clermont-Fd

UFOLEP

- Les 6 et 7 octobre : FIA tir à l'arc à Vichy - FIA et stage technique volley-ball à Pérignat-lès-Sarliève - FIA randonnée pédestre partie 1 au lac Chambon
- Les 6/7 et 13/14 octobre : FIA escalade au Chambon-sur-Lac
- Le 20 octobre : formation continue en APE "Sciences bio" à Clermont-Fd siège UFOLEP

Stages Pour le plaisir de danser



- **Country (journée) :** le 13 octobre 2007, avec Nathalie Prissette.
- **Grèce, Turquie, Arménie (week-end) :** les 8 et 9 décembre 2007 avec Roberto Bagnoli.
- **Italie, Espagne, Amérique du Sud (week-end) :** les 19 et 20 janvier 2008 avec Cristina Casarini.
- **Salsa et paso (journée) :** le 3 février 2008 avec Maryse Gaydier.
- **Québec animation (week-end) :** les 15 et 16 mars 2008 avec Charles Arsenault.

Après ces vacances vivifiantes, pensez à entretenir votre forme en dansant avec plaisir dans le Puy-de-Dôme. Nous vous proposons 5 rencontres très diversifiées pour cette saison 2007/2008.

Nos propositions s'adressent à des personnes "débutantes" ou "débrouillées" ; nous alternons les danses faciles et celles de niveau intermédiaire (les unes et les autres pouvant éventuellement être transmises à des enfants, des adolescents, des seniors...).

Un "remontant" vous sera offert sous forme de goûter, le matin vers 11 h et l'après-midi aux alentours de 17 h. Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de nous faire parvenir, après en avoir établi un double pour vous, les fiches jointes (une par personne à chaque stage), correctement remplies au moins un mois avant le stage, accompagnées du chèque couvrant les frais pédagogiques. Le bon fonctionnement des

stages dépend de ces délais impératifs. Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement (chèque prélevé après le stage).

À noter qu'une participation financière sera demandée. Renseignez-vous et à bientôt sur la piste de danse.

N.B. : Vous ne recevrez pas de confirmation de stage ; en cas d'annulation d'un stage, les personnes inscrites en seront avisées.

Contacts :
FAL 63 : 04 17 14 79 17
de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30
cdo-duc@fal63.org
Mobile travail : 06 87 26 77 59
Maryse Do-Duc :
maryse.do-duc@cegetel.net
Domicile : 04 73 62 08 46
Mobile : 06 29 07 73 25
Arlette Pommier : arlette.pommier-berthon@laposte.net

Paul Bador nous a quittés



Paul Bador nous a quittés en ce début d'août 2007. Homme de communication tant dans la littérature que l'écriture ou la presse, il s'est engagé pendant de nombreuses années avec des hommes et des femmes eux-mêmes amoureux d'éducation artistique pour tous. Il a su développer le théâtre amateur dans sa commune mais aussi dans le département du Puy-de-Dôme et en Auvergne. La Maison Amathéa à Orcet en est un beau témoignage. Homme du politique, Paul Bador a été un citoyen,

un homme de convictions et de réels rapports avec les autres hommes, de ces rapports facteurs de cohésion sociale. Il a accompagné la destinée d'une école de travailleurs sociaux : l'UFTS de Vic-le-Comte dont il a présidé l'association gestionnaire de nombreuses années. Fondateur et président du foyer d'Orcet, il a par son dynamisme mis en œuvre depuis 40 ans une structure incontournable dans l'animation du Sud Clermont. Nous perdons en sa personne un militant laïque attaché à la véritable éducation populaire et voulons témoigner à Aleth et toute sa famille, de nos plus sincères condoléances.

À ne pas manquer

Portes ouvertes à la FAL le samedi 13 octobre 2007 suivies d'une **assemblée générale extraordinaire**

Certains articles des statuts adoptés lors de notre dernière Assemblée Générale n'étaient pas conformes aux décisions prises en A.G. de la Ligue, nous devons donc modifier nos statuts pour conserver notre agrément national.

Une A.G. extraordinaire est donc nécessaire. Elle se tiendra à Falexpo, 21, place Delille. Elle sera précédée, de 9 h à 9 h 30, de portes ouvertes sur nos locaux et suivie, de 10 h à 11 h 30, d'une table ronde animée par Gérard Chanel, notre vice-président, en présence de Pierre Tournemire, secrétaire général adjoint de la Ligue, sur le thème : "Les communautarismes à l'aune de nos valeurs républicaines".

Un vin d'honneur viendra clore cette matinée assurément placée sous le signe de la convivialité.

Deux nouveaux responsables de services à la FAL

La Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme est heureuse d'accueillir deux nouveaux enseignants détachés à la Ligue de l'enseignement en remplacement de Pierre Cariat et Alain Vassort qui ont souhaité réintégrer l'Éducation nationale. Nous leur souhaitons de réussir dans leurs nouvelles fonctions éducatives et les remercions pour leur action au sein de notre fédération.

Auvergne laïque a interrogé Serge Coissard et Christophe Vezon.

Auvergne laïque : Quel poste occupez-vous auparavant ?

Serge Coissard : Je suis professeur des écoles et j'étais directeur de l'école élémentaire de Mirefleurs après avoir assuré la direction d'Aubiat où j'ai participé à la création du CLSH.

Christophe Vezon : Je suis professeur des écoles et j'étais en poste à Mariol près de Vichy (03).

A. L. : Connaissez-vous la FAL avant votre arrivée ?

S. C. : Oui, je suis licencié UFOLEP depuis plus de 25 ans, j'ai pratiqué le volley à Vic-le-Comte, l'INRA et Orcet. De plus, je suis président de l'association Élan qui a pour but de trouver des moyens financiers pour l'école de Mirefleurs, je travaillais donc avec les services culturels et classes de découverte.

C. V. : Colon à l'UFOVAL, depuis mon plus jeune âge j'ai travaillé à la FAL en tant qu'animateur de 1986 à 1997 puis j'ai occupé les fonctions d'adjoint, d'économiste et de directeur toujours pour l'UFOVAL.

A. L. : Quels sont vos centres d'intérêt ?

S. C. : Le sport en général et la philatélie.

C. V. : Doctorant en histoire de l'art spécialiste dans le domaine du patrimoine.



Serge Coissard,
responsable vacances.



Christophe Vezon,
responsable culturel.



Post-garantie...

En cette période de reprise d'activités, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de nous faire parvenir vos documents de réaffiliation à la FAL avant le 31 octobre 2007 pour que les sinistres intervenus depuis le 1^{er} septembre soient pris en charge. Ce délai de rigueur passé, la post-garantie devient caduque, et ne sont pris en charge que les sinistres intervenus après la date de réaffiliation.

Il en va de même pour la réadhésion des personnes physiques.

Êtes-vous bien assuré ?

Pour vérifier si votre association est convenablement couverte pour toutes les manifestations qu'elle organise, un document intitulé *Information et déclaration de l'activité associative* (fiche diagnostic) est à votre disposition. Demandez-le. Il s'agit d'un préalable indispensable, et logique, à la délivrance d'une attestation d'assurance.

Centre de loisirs œuvres laïques de Cournon Privilégier la convivialité

Bertrand Pasciuto, maire de Cournon-d'Auvergne, aime à rappeler que sa ville est la deuxième du département avec une population qui s'est multipliée par dix depuis cinquante ans pour atteindre 20 000 habitants aujourd'hui. Elle est aussi le siège de l'association comptant le plus d'adhérents à notre fédération, puisqu'ils sont 2 500 titulaires d'une carte FAL ou d'une licence UFOLEP. Cet effectif est composé de 70 % de Cournonnais, soit près d'un habitant sur dix. C'est dire l'importance et l'aura de cette association.



Auvergne laïque a rencontré Françoise Roncolato, la présidente, Robert Augère, le vice-président et Michel Delaire, le secrétaire.

Tous soulignent en premier lieu les excellents rapports entretenus avec la mairie. Celle-ci accompagne depuis sa création le centre de loisirs dans sa vie quotidienne en mettant à sa disposition des locaux permanents, dont elle assure l'entretien, les salles de sports ou d'activités communales, la piscine municipale, des véhicules et trois personnels administratifs. Les moyens mis en œuvre par l'association sont inévitablement importants puisque, pour la saison 2007/2008 qui commence, ce sont cinquante-huit activités différentes qui sont offertes aux habitants de Cournon et des environs. Parmi celles-ci, six nouvelles activités voient le jour cette année. C'est d'ailleurs une particularité du centre de suggérer, dans son dépliant de présentation, la création de nouvelles activités en s'inscrivant sur des listes d'attente (dix inscrits sont nécessaires pour une création).

Le centre fonctionne avec huit permanents. Les sections ont à leur disposition quatre minibus, deux véhicules utilitaires et une voiture. L'inévitable casse-tête que représentent la mise en œuvre de toutes ces activités et l'utilisation de multiples locaux trouve néanmoins toujours une solution et Christine Serre, coordinatrice du centre, s'y emploie largement. Si l'on en trouve pour tous les goûts et tous les âges à Cournon, il n'est pas pour autant question d'empêcher sur les plates-bandes des clubs sportifs, notamment cyclo et aikido qui sont affiliés à la FAL. La vocation du centre de loisirs est bien d'initier des activités ludiques, culturelles et de loisirs et très peu d'entre elles se pratiquent en compétition. Sans pour autant nier son intérêt, le centre de loisirs privilégie en effet la convivialité au dépassement de soi et des autres.

Chaque section a un fonctionnement relativement indépendant, mais bénéficie de la logistique commune, et les administrateurs

se prennent à regretter un déficit d'actions plus collectives. On peut toutefois signaler le vide-greniers qui aura lieu le 30 septembre prochain ou le Dimanche du piéton à l'initiative de la section randonnée, forte de 130 membres, en partenariat avec la mairie et le journal *La Montagne*. L'an passé, une grande manifestation inter-sections à l'occasion du Téléthon, a permis de récolter de nombreux dons et a donné lieu aux démonstrations les plus diverses. La saison de chaque section se clôt généralement par une grande fête dont les plus fréquentées, en raison de la présence d'enfants que viennent encourager leurs familles, sont celles de la danse, de la gymnastique ou du cirque.

Le passé

Historiquement, le CDL a été créé en 1968 dans le cadre de l'opération 1000 clubs. Il s'agissait à l'époque de mettre en œuvre une structure d'animation tournée essentiellement vers les préados et ados. Les principaux fondateurs étaient issus du monde enseignant et le plus emblématique d'entre eux est incontestablement Michel Sugier qui a laissé une forte empreinte sur cette association. Les premières années, un ciné-club, les lectures ou prestations de conteurs et l'utilisation de baby-foot constituaient l'essentiel des distractions des jeunes. Concomitamment se créait un patronage, comme l'on appelait alors les centres de loisirs, et tous ces engagements en direction des jeunes devaient conduire à la construction, sur le site d'une ancienne fabrique de parpaings, du bâtiment que l'on connaît actuellement. Cet emplacement stratégique occupé au centre de la zone de loisirs, à deux pas de l'Allier, du plan d'eau, de stades ou de la piscine municipale et avec un vaste espace alentour est un atout irremplaçable pour le centre. Une rénovation de ces locaux serait maintenant sans doute nécessaire, mais il paraît clair que l'actuel emplacement ne pourrait être qu'utilement préservé.

LES ACTIVITÉS Gymnastique rythmique • Plongée • Tennis de table • Trampoline • Activités physiques de la forme • Pilate • Randonnées pédestres • Yoga • Aquagym • Natation adulte • Badminton • Boxe libre • Capoeira • École de natation • Football jeunes • Football loisirs • Gymnastique fille • Multi-activités • Patinage • Tennis • Volley-ball • Roller • Équitation • Anglais adultes • Art vocal • Atelier terre confirmés • Cirque • Couture • Danse • Expression plastique • Formation aux premiers secours • Hip-hop • Initiation à l'anglais • Loisirs créatifs • Micro-informatique • Modern jazz • Music-hall • Peinture sur soie • Plaisir de peindre • Relaxation • Théâtre • Vidéo

Et la laïcité ?

La dimension laïque du centre de loisirs, naturelle compte tenu de ses liens avec l'école, se traduit tout d'abord dans son appellation "d'œuvre laïque de Cournon" à laquelle les administrateurs actuels sont autant attachés que les fondateurs. Elle est pour eux l'assurance de l'accueil de tous, quels que soient leurs origines, leur parcours ou leur situation.

C'est dans ce cadre que les tarifs des activités sont modulables en fonction du quotient familial. Elle déplore toutefois qu'il y ait de moins en moins de bénévoles et que l'on retrouve chez de plus en plus d'adhérents une attitude quelque peu consumériste ; certains pensent même que le fait d'acquiescer une cotisation pour pratiquer une activité donne des droits, mais pas nécessairement des devoirs.

Elle souligne également les difficultés d'organisation par manque d'engagement et regrette le déficit de jeunes. Refusant néanmoins de céder au pessimisme et au fatalisme, elle signale la mise en œuvre récente d'un comité d'animation, groupe très ouvert se réunissant régulièrement. Ce comité a pour vocation de communiquer, animer, dynamiser, faire bouger les idées au sein du centre de loisirs. Il est chargé, entre autres, de mettre en œuvre des liens interactifs à travers l'organisation de manifestations conviviales.

ÉCHOS

Saint-Germain-l'Herm : Fête du champignon en Haut-Livradois

Samedi 22 septembre 2007

- De 14 h à 17 h : élaboration d'une exposition sur les champignons du Haut-Livradois, en apportant le fruit de vos cueillettes.
- À 19 h 30, au Vernet-la-Varenne : soirée omelette géante aux champignons animée par "Les Sardines", groupe de musique traditionnelle.

Adulte : 15 €, - de 12 ans : 10 €.

Inscriptions à l'ADACL au 04 73 72 06 60 ou à l'office de tourisme du Vernet-la-Varenne au 04 73 71 39 76.

Dimanche 23 septembre 2007

- Les balades : départs 9 h et 15 h devant la salle polyvalente.
- Marché des champignons et produits dérivés.
- Restauration sur place.
- Conférence animée par M. Hurtado Christian sur les champignons à lamelles.
- Exposition de champignons • Expositions "Les fruits secs", "La biodiversité" avec divers ateliers sensoriels.
- Animation d'un atelier sur la découverte de la forêt.

Atelier théâtral riomois : "Kroum l'ectoplasme"



L'Atelier théâtral riomois jouera pendant le 1^{er} trimestre (octobre, novembre, décembre) la pièce de Hanokh Levin : "Kroum l'ectoplasme" à Égliseneuve-près-Billom le samedi 13 octobre, à Romagnat le samedi 20 octobre, à Clermont-Fd (salle Boris-Vian) le vendredi 16 novembre, à Saint-André-le-Coq le vendredi 7 décembre.

"Kroum l'ectoplasme" est une comédie. C'est une des premières pièces écrites et mises en scène par Hanokh Levin, écrivain israélien contemporain (1943-1999). Elle est un témoignage saisissant de ce qui fut l'une des sources sans tendresse de ce petit monde de petites gens en quête de "petits bonheurs" et enlisés dans le quotidien toujours décevant, parce que le monde tel qu'il est – même vécu aux dimensions de leur quartier – n'est décidément pas satisfaisant." (extrait du programme distribué au public) La pièce sera reprise début 2008.

L'Europe des 27 par ses sommets

Le projet "L'Europe des 27 par ses sommets" a débuté en juin dernier par une première expédition qui a conduit 10 randonneurs du Massif central en Pologne, Slovaquie, Tchéquie. Chacune des 10 expéditions est encadrée par Jean-Pierre Frachon, guide de haute montagne auvergnat et comprend l'ascension du plus haut sommet de chacun des 27 pays de l'Union européenne.

Entre juin 2007 et octobre 2009, 10 expéditions, de 10 personnes chacune, constitueront la réalisation concrète de ce projet. Chacune de ces expéditions sera encadrée par Jean-Pierre Frachon et Michel Mathé ; 6 randonneurs (différents à chaque expédition), 2 journalistes dont 1 journaliste reporter d'images constituent le groupe. Ces 10 expéditions sont destinées à réaliser dans chaque pays, une étude agro-touristique qui recensera les pratiques des pays européens dans ce domaine, afin d'en rapporter des pistes de développement pour l'économie locale de montagne du Massif central. La première expédition a permis notamment de tourner la première séquence du film de 52' de Bernard Germain qui couvrira les 10 expéditions jusqu'en octobre 2009.

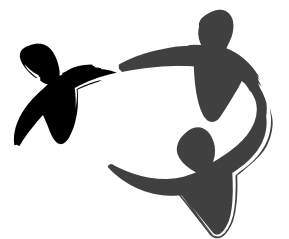
La prochaine expédition conduira en Irlande, Royaume-Uni, Danemark un groupe d'étudiants (ingénieurs ENITA et étudiants en master de développement des territoires ruraux) de l'Université Blaise-Pascal en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand.

Sancy Europe Montagnes - Jean-Pierre Frachon et Michel Mathé
3, rue Beausoleil - 63100 Clermont-Ferrand
michel.mathe5@wanadoo.fr - 06 70 76 33 79 - www.europe27.eu



Snezka - République tchèque.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 15 OCTOBRE 2007



**CREDIT
COOPERATIF**

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16
E-mail : chamalieres@coopanet.com

Le Grand Panorama *un*

En 1970, le Grand Panorama, hôtel 2 étoiles, situé au bord du lac Chambon, est mis en vente par son propriétaire.

À l'époque, le conseil d'administration de la FAL, présidé par Jacques Valentin, décide de s'en porter acquéreur après de longues délibérations internes. En effet, le fonctionnement de notre fédération en mode associatif n'incite pas un certain nombre d'administrateurs à se lancer dans l'achat d'une structure qui, au dire de quelques-uns, risque de nous transformer en "marchands de soupe". Mais finalement, la décision d'acquisition est prise en s'appuyant sur plusieurs raisons favorables à la viabilité de l'entreprise.

Tout d'abord, le réseau des centres de vacances de la Ligue de l'enseignement, à laquelle nous appartenons, ne possède pas de lieu d'accueil de ce type dans la région, alors que la demande est forte surtout de la part des Franciliens. D'autre part, la possibilité d'accueillir pendant les vacances d'été, mais aussi en période hivernale avec le ski à la station du Chambon-des-Neiges, permet de couvrir deux périodes importantes. Enfin, la situation privilégiée au bord du lac et l'état des bâtiments autorisent un investissement qui laissera de toute façon un bien immobilier à la FAL. Ce qui est le cas aujourd'hui. Les emprunts contractés ont été définitivement remboursés, la FAL est donc propriétaire du sol et de l'ensemble des bâtiments. À ces investissements financiers se sont ajoutés des investissements humains indispensables, avec bien entendu le personnel salarié mais aussi des dirigeants élus du conseil d'administration qui bénévolement ont aidé au démarrage de la structure comme Jo Mavel et Marcel Plazenet et dont certains assurent encore le suivi de la gestion.



"Le Panorama."

L'importance de cet équipement nous a permis de gérer un grand nombre de numéros. Aujourd'hui, nous assurerons la pérennité de la structure, sa gestion et son administration, ainsi que la promotion de l'utilisation du centre et des différentes activités.



Description de la structure

L'emplacement est idéal pour les amateurs de pleine nature. À 875 mètres d'altitude, au bord du lac Chambon dans le massif des monts Dore, au cœur du parc régional des volcans d'Auvergne et à 1,5 km de Murol. Les pieds dans l'eau, le Grand Panorama est également un point de départ pour de nombreuses promenades ou randonnées, dont la première est le tour du lac pour une durée d'une heure. Précisons que le Conseil général a retracé le trajet et en a aménagé une grande partie en caillebotis permettant ainsi un accès aisé sur les parties marécageuses du fond du lac et aux fauteuils roulants. Bien entendu, pêche, canotage, baignade, pédalos permettent des activités pour tous sur ce plan d'eau de 60 hectares.

Quant à la structure elle-même, sa composition en trois bâtiments d'hébergement permet toutes les modulations possibles en fonction des différents types d'utilisateurs.

village vacances pour tous

mène à en faire la présentation sur deux la partie historique, la description de la . Dans le prochain numéro, il sera question des formules proposées.



■ En premier lieu, le bâtiment dit "Le Panorama" a une capacité de vingt-trois chambres à deux ou quatre lits. Sa salle à manger panoramique, avec vue sur le lac et les monts Dore, accueille l'ensemble des utilisateurs. Actuellement, est en cours de finition la couverture de la terrasse adjacente qui permettra une capacité supplémentaire d'une quarantaine de couverts. Ce bâtiment



"La Résidence."

DES CHIFFRES

Le centre dispose de 58 chambres pour une capacité de 180 lits. Il reçoit en moyenne 5 000 personnes chaque année, assurant 40 000 repas et 18 000 nuitées, dont 11 000 pour les scolaires.

Tarifs été 2007

■ Prix par personne par semaine - pension complète

2/5 ans	6/11 ans	12 ans et + adultes
238 €	280 €	375 €

■ Demi-pension

Réduction de :

- 42 € par semaine pour enfants ;
- 52 € par semaine pour adulte et enfant de 12 ans et +.

Le prix comprend :

- la pension complète du samedi dîner au samedi petit déjeuner (vin inclus) ;
- le goûter pour les enfants de moins de 12 ans ;
- l'animation enfants et adultes du village-club ;
- la taxe de séjour.

Renseignements : Le Grand Panorama - 63790 Chambon-sur-Lac
Tél. 04 73 88 60 49 - Fax 04 73 88 69 81 - legrandpanorama.fr



"Le Chalet."

comporte bien entendu les cuisines mais également un bar, un salon et les locaux de gestion de la direction.

■ En deuxième lieu, le bâtiment dénommé "Le Chalet" compte dix-huit chambres de deux à quatre lits et enfin, le dernier dit "La Résidence" offre dix-sept chambres de un à quatre lits.

■ À ces locaux d'hébergement, s'ajoute une salle polyvalente comportant une salle des fêtes et deux salles d'activité. De plus, six salles de réunion permettent les activités par groupe pour les stages ou séminaires et les classes découverte.

Nous développerons, dans notre prochain numéro, les différentes possibilités proposées aux individuels et aux groupes scolaires ou non.

Ajoutons pour terminer que l'environnement touristique et culturel est de qualité et que nombre de nos adhérents locaux ne connaissent pas toutes les richesses de notre belle région, lesquelles font pourtant le bonheur de nos visiteurs, jeunes et moins jeunes venus de toute la France.

GESTION • ADMINISTRATION

Le cadre financier pour le fonctionnement du centre est décidé chaque année par le conseil d'administration de la FAL lors de la présentation du budget prévisionnel, lequel, bien entendu, doit être à l'équilibre. À noter que le Conseil général aide à la réalisation de travaux de mise en conformité et d'aménagements divers pour que le centre reste attrayant. En effet, ses activités en termes de lien social, de développement pédagogique et touristique sont un plus non négligeable pour l'image de la région avec un impact économique certain. Les dépenses sont engagées par le directeur du centre avec l'accord du trésorier général de la FAL. La comptabilité est assurée au siège.

Le personnel

- Directeur : François Moustey
- Responsable de l'animation : Laëtitia Paris
- Animatrice : Camille Girard
- Cuisinier : Bernard Gadet
- Économiste - aide cuisinier : Thierry Planeix
- Entretien et service : Joëlle Pluchard, responsable
- Nicole Planeix - Rose-Marie Bequin
- Agent d'entretien : Brahim Ait Lahsen



Lecture

Nous publions l'article suivant avec l'aimable autorisation de notre quotidien régional *La Montagne - Centre France* et bien entendu de son auteur François Taillandier.

Chronique du temps présent
par François Taillandier

Rentrée scolaire oblige, l'actualité ne bruit que des problèmes touchant à l'enseignement et aux enseignants. Suppressions de postes, hypothèse de deux matières à enseigner, marques d'irrespect des élèves... Décidément, ce métier qui devrait nous être sacré est obstinément traité en parent pauvre. Dès qu'il s'agit de l'enseignement, tout est toujours trop coûteux, tout est toujours affaire de petites économies. On ne peut pas être assez pingre, assez dépréciatif. À l'enseignant, en revanche, de régler tous les problèmes : ceux de la famille, ceux de la société, ceux des cités, ceux du marché du travail. Il n'en fait jamais assez. "Et en plus, ils ont les vacances" : l'argument du premier venu qui n'a jamais mis les pieds dans une classe, mais qui sait ce que l'enseignant doit faire. Car l'enseignant passerait pour outrecuidant s'il prétendait apprendre leur boulot au toubib ou au marchand de voitures, mais n'importe qui a une idée de ce qu'il devrait faire, lui, pour que ça tourne rond !

Né à Clermont-Fd, François Taillandier est romancier. Il publie aux éditions Stock *Il n'y a personne dans les tombes*, troisième volet de son ambitieuse entreprise romanesque, *La Grande Intrigue* dont le sujet est la France d'aujourd'hui. Il a publié auparavant, *Anielka* (Grand prix du roman de l'Académie française) et *Le cas Gentille* (Stock).

FAX... FAX... FAX...

"Université sans-papiers"
Mercredi 24 octobre :
24 heures avec
les sans-papiers

Parce que notre beau pays, qui s'enorgueillit d'être "la patrie des droits de l'homme", est aussi le pays où l'on pratique systématiquement une chasse dégradante, aussi bien pour ceux qui en sont les victimes que pour ceux qui la pratiquent, la chasse aux sans-papiers et les reconduites à la frontière, des associations et des individus ont choisi de se mettre "hors la loi" en les protégeant au nom de l'humanité...

Et particulièrement les enfants... quand la police vient à l'école... quand certains se cachent... quand les parents se retrouvent piégés, arrêtés en répondant à une simple convocation... quand les familles sont séparées, détruites, parce qu'un parent est expulsé... quand les jeunes accueillis dans nos écoles, dans nos universités, deviennent des irréguliers, poursuivis et traqués comme tels...

Les associations RUSF (Réseau universités sans frontières), RESF (Réseau éducation sans frontières), SUC (Service universités culture), ATR (Atelier théâtral riomois), CRS (Clowns à responsabilité sociale)... organisent le mercredi 24 octobre une journée d'action, d'animation et d'information à la fac de lettres (bd Gergovia) avec lectures, musique, projections, buffet, débats et interventions surprises...

Avec les DDEN

Encore l'article 89

On avait cru qu'enfin, la sagesse allait l'emporter. Car le Conseil d'État a bel et bien remis en cause le décret d'application de cet article. Mais au départ de ses attendus, il n'est qu'une simple question juridique d'excès de pouvoir de hauts-fonctionnaires appelés à sa signature. Sur le fond, le gouvernement semble vouloir maintenir l'essentiel du décret, en prenant les précautions ad hoc, cette fois-ci. Le combat continue...

Congrès de la Fédération nationale des DDEN à Saint-Jean-de-Mons

Côté météo, il fut houleux ! (sauf pour l'excursion d'après-congrès à l'île d'Yeu, qui n'a connu que quelques paquets de mer bien opportuns). Côté réunion, il fut serein. Grâce à l'action méthodique de nos amis vendéens, le monde DDEN a gagné en notoriété, et nombre de personnalités locales ont tenu à nous rejoindre explicitement. Mais faut-il rappeler que la Vendée est le (seul) département où l'enseignement privé est majoritaire dans le primaire ? Où la loi qui affirme le principe d'une école publique par commune n'a jamais été respectée. Il n'a pas été l'occasion d'un quelconque aggiornamento, nous avons rappelé notre conception de l'école : porteuse d'avenir et unifiant la société. Dans les débats, l'équipe 63 a présenté nos motions d'assemblée générale. Une grande partie du temps a été consacrée au thème "Violence à l'école" en prévision de notre prochaine enquête. Nous avons tous regretté le "monologue à quatre voix" de la table ronde finale, écourtée de sa discussion par des contraintes horaires. Le sujet est bien réel, même

si une surmédiation le fait périodiquement dégénérer autour d'exemples souvent sortis de leur contexte.

Fin septembre : session d'information et conseil d'administration

De l'avis unanime, nos collègues sont confrontés à des difficultés d'application de la loi "handicap". En posant le principe de l'accueil au plus près des familles, et en prenant une définition assez extensive du terme, l'aire géographique ciblée par son application s'est considérablement étendue. Pour mieux les armer à aborder la question, une demi-journée de formation-information sera organisée par l'union départementale fin septembre, en matinée de samedi. Prenez vos dispositions pour venir nous rejoindre ! Et gardez le contact avec vos délégations respectives ou à défaut avec l'union départementale : tel. 04 73 92 35 85 / dden-ud.63@wanadoo.fr !

Par suite, le prochain conseil d'administration, prévu le 22, pourrait être déplacé. En tout état de cause, pour limiter les va-et-vient, il se tiendra dans l'après-midi suivant.

Le renouvellement quadriennal, maintenant clos, fait sentir ses premiers effets et un bel alizé a soufflé sur nos têtes : un certain nombre de bonnes volontés se sont manifestées pour étoffer l'équipe de gestion actuelle. C'est une occasion inespérée de renouvellement et le C.A. de juin a souhaité en profiter pour faire un appel aux volontaires le plus large possible, sans arrière-pensées et à tous les niveaux. Rappelons que le bureau regroupe tous ceux qui s'engagent dans un pan de la vie de l'union et qu'il n'est pas question d'inamovibilité, bien au contraire. Manifestez-vous auprès de vos délégations et faites vos suggestions...
G. Fourt

Échanges artistiques Clermont-Fd / Aberdeen

Relations au beau fixe !



L'échange artistique entre Clermont-Ferrand et sa jumelle Aberdeen a pris fin cet été, après le séjour de l'artiste auvergnat Olivier Môme en Écosse. Ce programme mis en place par la Direction de l'animation de la jeunesse et des loisirs et la Mission des relations inter-

nationales de Clermont-Ferrand avec le concours de la FAL a permis à seize artistes amateurs de découvrir ou de se perfectionner dans la technique développée par chacun des deux plasticiens. C'est ainsi que Dod Dow a partagé sa passion pour l'aquarelle pendant une

semaine avec neuf adhérents de la FAL. Pour lui, cette expérience aura été enrichissante à tous points de vue. Dod souligne la qualité des rapports entre les stagiaires mais aussi avec toutes les personnes qui l'ont accueilli à Clermont-Fd. Ce voyage a aussi été une source d'inspiration pour lui puisque depuis son retour, il travaille sur des "scènes de café", un genre que lui ont inspiré les repas "à la terrasse" comme il dit lui-même en français. De son côté, Olivier Môme a aussi trouvé une ambiance particulièrement

chaleureuse à Aberdeen malgré le temps maussade.

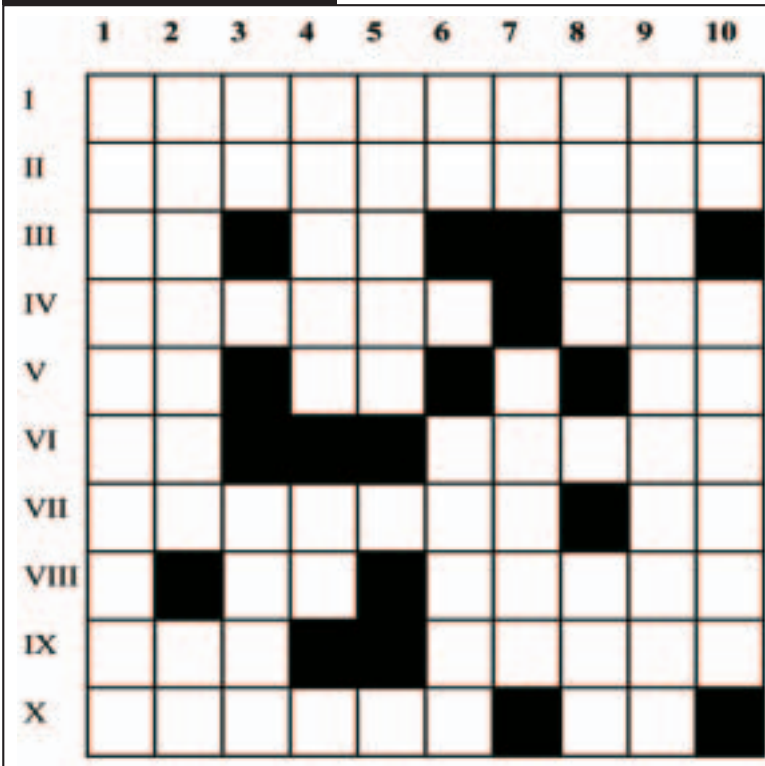
Là-bas, il a pu partager sa technique de peinture acrylique sur carton avec huit stagiaires.

Le point fort aura sans doute été ce passage sur un petit port de pêche qui aura créé la curiosité des touristes et motivé les participants au stage soudain mis en valeur.

Bref, les relations entre Aberdeen et Clermont-Ferrand ont de beaux jours devant elles !



Mots croisés n° 27



Croisements culinaires...

HORIZONTAL

- I. Préparation aromatique.
- II. Délivrer.
- III. Queue de bœuf. En Bourgogne. Fleuve.
- IV. Larder. Lettres de nabab.
- V. Pronom. Cours préparatoire. Donné par le hautbois.
- VI. Que du blanc. Bouillon de cuisson. Dans les aliments.
- VII. Morceau de poisson.
- VIII. Sécurité sociale. Pays d'Afrique.
- IX. Lentille bâtarde. Tranche de poisson.
- X. Peuvent être piquantes. Conjonction.

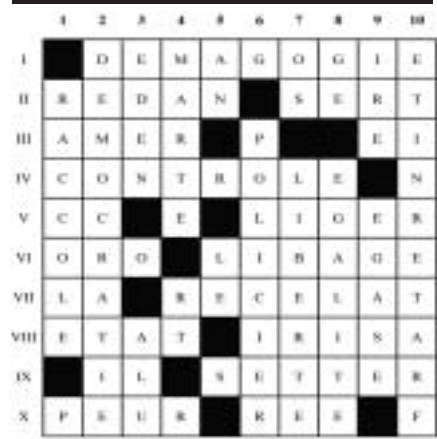
VERTICAL

- 1. Tranches roulées et farcies.
- 2. Préparer les haricots... ou les amandes. Roulement.
- 3. République française. Charpenté.
- 4. À l'envers : peaux. Abréviation religieuse.
- 5. Appuyai de bas en haut.

- 6. Prénom abrégé. Bouillons.
- 7. Les bords du lac. Pic des Pyrénées.
- 8. Effort pénible. Guise.
- 9. Rudement.
- 10. Erbium. Remuer énergiquement.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 26



ÉCRIVAINS EN HERBE

Kassidi et les dragons légendaires



Kassidi, une petite fille de 12 ans, vivait avec ses parents et son chien Paderson. Or, un jour, ses parents se disputèrent et se séparèrent. Kassidi préféra rester avec son père et ils déménagèrent près de la forêt de Rascotovitch.

Kassidi était rousse avec de jolis yeux. Elle portait toujours un médaillon avec un dragon rouge autour du cou. Son père Fernand avait les cheveux noirs et les yeux bleus. Paderson, quant à lui, était roux orangé et adorait les croquettes jaunes !!!

Ils emménagèrent donc tous les trois dans une petite maison. Le père et la fille restaurèrent les pièces à leur goût. Kassidi adorait l'endroit mais sa mère lui manquait. Le soir dans son lit, elle s'endormait en pensant à elle...

Au village près de la maison, Kassidi rencontra deux enfants : l'ainé Yannick et Dico le plus jeune. Ils devinrent tout de suite amis et elle se sentit très vite beaucoup mieux. Une fin de journée, elle décida de repérer les lieux autour de la maison et partit chercher des framboises dans la forêt mais lorsque la nuit tomba, elle commença à avoir peur, elle crut voir une silhouette...

"C'est peut-être un loup-garou ?", pensa-t-elle en s'enfuyant à toutes jambes.

De retour à la maison, elle monta dans sa chambre mais sa fenêtre donnait sur la forêt, elle en avait des frissons, alors elle ne voulut plus jamais l'ouvrir.

Une nuit cependant, elle entendit de drôles de bruits.

Poussée par la curiosité, elle décida dès le lendemain d'aller visiter la forêt. Elle appela ses nouveaux amis et tous les trois partirent. Ils découvrirent, plusieurs centaines de mètres au loin, trois cabanes perchées en haut de trois arbres. Comme chacun était très curieux, ils grimperent dans chaque cabane.

Tout à coup, Kassidi s'entra dans une planche mal clouée et elle tomba dans un énorme trou, disparaissant dans le tronc de l'arbre. C'était l'entrée d'un toboggan souterrain.

Arrivée en bas du toboggan, Kassidi découvrit un village tout petit. Mais où étaient passés ses amis ? Soudain, elle aperçut deux petites silhouettes. D'abord elle crut que c'étaient ses camarades mais en regardant, elle vit deux petits bonshommes. Elle prit peur et essaya de remonter le toboggan en sens inverse. Elle glissa et perdit connaissance.

Un des gnomes l'emporta chez lui, la soigna. Quand elle se réveilla, elle était dans une pièce noire et crut qu'elle était dans sa chambre et qu'elle avait rêvé des

gnomes, puis elle réalisa que ce n'était pas son lit, son rêve était bien réalité. Pendant ce temps, Fernand, le père de Kassidi, s'inquiétait de sa disparition, tout de suite, il avait appelé son ex-femme pour la prévenir que sa fille venait de disparaître en forêt. Paderson sortit de la maison, renifla le sol et retrouva la trace de Kassidi. Avec difficulté, il parvint à atteindre la cabane et lui aussi glissa dans le trou...

Angoissée, Kassidi avançait dans un noir complet. Tout à coup, elle vit une lueur au bout d'une galerie. Elle la suivit et arriva dans une pièce immense. Il y avait des escaliers, des portes qui donnaient sur des chambres et de nombreux couloirs, comme celui dans lequel elle se trouvait. Derrière elle, elle entendit un grand bruit... c'était son chien !!! Elle le caressa, ravie de le retrouver. Elle chercha un sucre dans sa poche pour féliciter Paderson et découvrit avec surprise un minuscule petit bonhomme sur une feuille de chêne. Il lui expliqua qu'il était le maître de ces lieux et également qu'il pouvait l'aider à trouver Yannick et Dico, mais avant toute chose, il lui raconta l'histoire : "Dans un temps lointain, c'est nous les magiciens qui vivions ici, mais les gnomes nous ont chassés parce qu'ils étaient plus nombreux. De plus, nous ne pouvions pas les combattre avec nos rayons magiques car ils ne les sentent pas, ils viennent d'un autre monde..."

Pour retrouver ses compagnons, le magicien lui demanda de le suivre dans un endroit secret : la grotte aux fleurs bleues. Mais le seul moyen pour cela était de la rendre toute petite comme lui. Kassidi réfléchit et accepta pour sauver ses amis.

Rascotovitch la transforma d'un coup de rayon en une toute petite fille, petite comme le magicien. Elle entra dans la grotte aux fleurs bleues, une petite magicienne l'accueillit et la conduisit. On aurait dit un palais. Au milieu d'une grande salle, elle vit le trône de Rascotovitch entouré d'une assemblée de magiciens.

D'un coup de rayon, il créa autour de l'enfant une cage d'électricité :

"Il y a longtemps que j'attends ce moment. Depuis que tu es arrivée, nous avons remarqué ce médaillon que tu portes, il symbolise le pouvoir ultime du dragon. Nous nous sommes dit qu'avec lui, nous réussirions à combattre les gnomes !". *À suivre...*

École élémentaire publique de Mozac - classe de CM2
Enseignante : Lissandre Agnès

PAR ICI LES SORTIES

Théâtre

Sémaphore à Cébazat

- Les 25 et 26 septembre : Ensemble Leporello "Surfing Macbeth"
- Les 10 et 11 octobre : Yannick Jaulin "Terrien"
- Les 17 et 18 octobre : Ensemble Leporello "Savent-ils tout ?"
- Les 23 et 24 octobre : Théâtralador "Trois dramuscules"

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

- Du 10 au 12 octobre à 21 h : "La chambre (noire)" Création en résidence au Petit Vélo d'Alix Cléo Roubaud par Athra et Cie
- Du 16 au 19 octobre à 21 h : "Pygmalion" de George Bernard Shaw par Ici et Maintenant Théâtre

Comédie de Clermont - Scène nationale

- Le 13 octobre à 15 h à la Maison de la culture : "Constellations" de Frank Michelletti et à 20 h et 22 h 30 : "Sorrow love strong" Mondes, Monde de Frank Michelletti
- Le 18 octobre à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Une mère et ses enfants au purgatoire" par le Teatro del Silencio
- Le 19 octobre à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Paraiso" par le Teatro del Silencio
- Les 23, 24, 25 et 26 octobre à 20 h 30 à la Maison de la culture salle B.-Vian :



À Sémaphore, les 25 et 26 septembre, l'Ensemble Leporello : "Surfing Macbeth".

"Derniers remords" mise en scène Cédric Veschambre

Ville de Clermont

- Le 24 octobre à 20 h 30 : "Au Soleil de Daudet" Cour des Trois-Coquins - Salle Samuel-Beckett

Musique

- **Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd**
- Le 16 octobre à 20 h : Jean-Sébastien Bach, Félix Mendelssohn, Bartholdy, Nicolas Bacri, Georges Bizet

Contacts

Sémaphore à Cébazat
04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale
04 73 29 08 14

Le Petit Vélo à Clermont-Fd
04 73 36 36 36

Orchestre d'Auvergne
04 73 14 47 47

Kroum l'ectoplasme

Une représentation de l'ATR

Un texte très fort, qui ne recule ni devant la poésie ni devant la trivialité. Des personnages étonnants auxquels le spectateur s'attache peu à peu jusqu'à reconnaître en chacun d'eux - malgré leurs travers et leurs déboires - un peu de son semblable et de son frère !

Une joyeuse débandade servie par une troupe d'amateurs plus vrais que des pros, dont le plaisir de jouer donne à la pièce un relief saisissant (le spectateur est souvent "saisi").

C'est l'ATR (Atelier théâtral riomois) dont la performance et le travail méritent d'être loués.

Une mise en scène précise et baroque, qui emporte le spectateur dans un train d'enfer (c'est le cas de le dire), convient surtout à cette pièce étrange qui conjugue la farce, le mélodrame, la

tragédie, le théâtre tout entier, autrement dit, dans une joyeuse (et terrible) confusion.

Un décor qui tient de l'esquisse et donne à ce quartier juif, sujet de la pièce, la dimension de l'universelle condition humaine : une porte et un rideau (le théâtre dans le théâtre ?) ; un chemin en pente douce qui mène sur la scène ; un banc où se nouent (et se dénouent surtout) des amours misérables, une table et des chaises pour que les personnages se rencontrent, devisent et tentent de se comprendre... Un bout de balustrade, un rien de balcon pour quelques élégies vite étouffées.

Le spectateur est ainsi mis à rude épreuve. Il s'apprêtait à rire et s'y applique tout d'abord. Mais dans *Kroum l'ectoplasme*, la politesse du désespoir s'exprime par un rictus cruel, cynique et désenchanté qui n'épargne personne : ni l'hypochondriaque pitoyable et cocasse (qui meurt : ça lui apprendra !) ni les faux

Roméo (dont un bellâtre italien qui irait jusqu'à forniquer sur scène !) ni les amoureuses de pacotille ni la mère juive ! D'ailleurs, celle-là, elle meurt aussi, et son ectoplasme de fils ne sait pas comment en avoir du chagrin...

C'est un peu comme si un humoriste avait mis en bande dessinée la superbe fresque de l'abbaye de La Chaise-Dieu : une danse macabre autrement dit, sur la musique de la dérision.

Il y a pourtant des instants magiques : un orchestre qui joue en sourdine - et en clair-obscur derrière un voile - de mélancoliques mélodies yiddish ! Une projection de cinéma en plein milieu de la pièce, et les personnages qui s'émerveillent de ce leurre suprême qui les console provisoirement...

On ne sort pas indemne de cette étrange machinerie. Mais il faut en courir le risque, surmonter son effroi et sa torpeur pour crier : "Bravo !"

René Gouzenne

Certain(e)s d'entre nous l'ont connu, l'ont vu jouer au théâtre... À Toulouse, si vous demandiez René Gouzenne, place du Capitole, il y avait toujours quelqu'un pour vous répondre : "La cave Poésie, rue du Taur". La haute silhouette de René avait fini par être si intimement liée à son lieu que l'on ne pouvait séparer l'une de l'autre.

René avait été instituteur avant d'être délégué culturel de la FOL du Gers, puis secrétaire général de celle de la Haute-Garonne. Il avait dirigé les stages de réalisations théâtrales de la Ligue de l'enseignement (UFOLEA) et mis en scène des générations de comédiens amateurs ou débutants. Un peu avant 68, il cherchait un local où ses amis poètes, chanteurs, comédiens pourraient venir "déclamer pour la première fois leur texte". La mairie d'alors lui prêta une cave en briques que l'enthousiasme et l'amour des mots habitent encore depuis quarante ans...

René était aussi un habitué de Riom et de l'ATR. Il nous avait raconté Brecht, Beckett, Caussimon, Pierre Michon, Henri Michaux, Bohumil Hrabal (*Une trop bruyante solitude*), Alessandro Baricco (*Novecento : pianiste*)... Il était venu pour la dernière fois il y a deux ans. Il avait lu avec sa chaleur et sa générosité habituelles le texte magnifique de Erri de Luca tiré de son roman *Trois chevaux*... "Je monte sur la passerelle, je ne pense à personne, je suis la dernière feuille de l'arbre et je me détache sans être poussée..."

René nous a quittés définitivement une nuit de juillet dernier, emporté par le cancer contre lequel il luttait. À Avignon, où ses amis l'attendaient encore, il y avait une affiche avec ces mots : "... Il aurait voulu être avec nous et vous pendant ce festival pour nous faire partager encore et encore de nombreuses soirées d'émotion." Adieu camarade.

QUOI DE NEUF ?

• Vous avez dit roman ?

Mains sur la nuque
de Angel Parra (éditions Métailié)



Il y a exactement 34 ans, le coup d'État du 11 septembre 1973 mettait fin de façon violente à la "révolution" pacifique et démocratique qui se construisait au Chili avec Salvador Allende. Il existe dans ce pays, comme en

Europe, une tradition de chanteurs et compositeurs populaires. Angel Parra en fait partie, avec sa sœur Isabel, avec leur mère Violeta aujourd'hui disparue, de même que Victor Jarra, assassiné dans le stade de Santiago.

Angel Parra a choisi d'évoquer les premiers jours de ce drame dans un roman qui a paru pendant l'été.

Ce 11 septembre 1973, Rafael, le héros, se réveille avec un mauvais pressentiment. La journée va être infernale, sa femme l'abandonne en lui reprochant son apathie politique. Pourtant il est arrêté par la police militaire et conduit avec des centaines de prisonniers au stade national... Ici commence le récit où l'évocation de la tragédie alterne avec d'autres histoires par lesquelles l'imagination et la poésie sont les seules échappatoires à la sauvagerie de la répression.

Ce roman est ainsi un rappel utile d'événements que la fin de Pinochet et le retour de la démocratie au Chili ne sauraient faire totalement oublier. Car les vrais artisans du coup d'État du 11 septembre n'ont probablement pas tous disparu, eux et leurs alliés nord-américains. Qui a dit que "le ventre est encore chaud d'où est sortie la bête immonde" ?

Travaillez, prenez de la peine...

Les vacances sont maintenant terminées. Il s'agit de se remettre au travail et même de s'y remettre avec une ardeur accrue puisque nous sommes invités à "travailler plus pour gagner plus". Une incitation qui mérite réflexion...

Depuis que l'homme a perdu le paradis terrestre, ou l'heureuse innocence (?) de l'animalité, il doit "gagner son pain à la sueur de son front". Or il semble, à en croire celui qui nous gouverne et ceux qui l'inspirent, que nous serions bien avisés de transpirer davantage. Brutalement ou à mots couverts, le Français moyen - au sens statistique du terme - est taxé de fainéantise.

Qu'on ne s'y méprenne pas : militants laïques, nous ne ferons pas l'éloge de la paresse. C'est l'honneur de l'école publique, fidèle à la Déclaration des droits de l'homme, de ne reconnaître et de ne rétablir de distinctions que celles fondées sur le mérite, et il n'y a pas de mérite sans travail. Nous pensons que l'homme en société ne se réalise qu'en effectuant une tâche qui contribue à "l'utilité commune" ; nous souhaitons que chacun puisse exercer avec passion, selon ses compétences et ses goûts, un métier qui lui plaise. Et avec Saint-Simon, nous prenons contre les frelons oisifs le parti des industrieuses abeilles. Au passage, on notera que si, dans notre pays, aujourd'hui ceux qui gagnent le plus étaient ceux qui travaillent le plus, il y aurait lieu de s'extasier sur la résistance physique et de s'inquiéter pour la santé de certains de nos compatriotes : amateurs professionnels du sport et du spectacle, mais surtout administrateurs de grandes entreprises qu'ils conduisent quelquefois à la faillite. Et nous ne confondons avec ceux-ci ni les travailleurs indépendants, exploitants agricoles, artisans, petits commerçants, ni les patrons de PME dont beaucoup ne comptent pas les heures de leur journée et de leur semaine. Mais ce ne sont pas ceux-là que vise l'incitation à travailler plus : c'est aux ouvriers, aux employés et, bien sûr, aux fonctionnaires que l'on pense en haut lieu.

Pourtant la tendance historique à long terme va dans le sens d'une diminution de la durée journalière, hebdomadaire et annuelle du travail en général et du travail salarié en particulier. Rappelons que, selon la Revue britannique de l'époque, la durée moyenne de la semaine de travail était en 1837 de 70 à 80 heures



Les mineurs du village des Rosiers en 1884, treize ans avant la cessation définitive de l'activité.

dans les principaux États industriels et que la première loi relative à la durée journalière du travail en France fut votée en 1841 non sans susciter une farouche opposition. Elle interdisait - et seulement dans les entreprises rassemblant plus de vingt ouvriers - l'emploi d'enfants de moins de 8 ans et limitait la durée de la journée de travail à huit heures pour ceux âgés de 8 à 12 ans, à douze heures pour ceux de 12 à 16 ans. Il faut dire qu'on estimait à 143 000, dont 93 000 dans le seul secteur du textile, le nombre des enfants employés à cette date en France par la grande industrie qui n'occupait encore qu'un million de salariés. Alors que depuis dix ans déjà, la scolarité avait été rendue obligatoire de 6 à 13 ans, il faudra attendre 1892 pour qu'il soit interdit d'employer dans les entreprises les enfants de moins de 13 ans...

Et progressivement, la durée journalière du travail salarié va être en France limitée par la loi : 12 heures (à partir de 16 ans) en 1874, 10 heures progressivement à partir de 1900 ; puis ce sera la durée hebdomadaire : 48 heures à raison de 8 heures par jour en 1919, 40 heures avec les Accords Matignon de 1936 qui instaurent aussi les congés payés de deux semaines par an. Il faudra attendre 1982 pour assister à une nouvelle réduction : pendant la période d'essor économique que le pays connaît de la Libération au "premier choc pétrolier" de 1973, la durée hebdomadaire réelle du travail s'était maintenue au-dessus de 40 heures, avec un pic à 46 heures en 1963 et la voie contractuelle (conventions collectives) avait prévalu sur la voie législative. En revanche, les congés payés avaient été portés à trois semaines en 1956, quatre semaines en 1963, cinq en 1982.

Enfin, les lois Aubry de 1998 et 2000 abaissent cette durée à 1 600 heures par an et 35 heures par semaine - en moyenne puisque des accords d'entreprise permettent de la moduler. Et c'est en effet la durée conventionnelle la plus faible des États de l'Union européenne. Voilà pourquoi Madame Parisot déplorait, le 25 janvier dernier, devant l'assemblée générale du MEDEF, l'insuffisante durée annuelle du travail en France, qu'elle disait être en moyenne de 1 450 heures

par an, alors qu'elle serait de 1 850 heures aux États-Unis où, il est vrai, aucune loi n'impose d'accorder aux salariés des congés payés, et de 1 600 heures en Suède. Elle a eu toutefois l'élégance de ne pas évoquer Taïwan, l'Inde ou le Bangladesh où les ouvriers commencent très jeunes à suer plus de 2 000 heures par an.

Mais c'est oublier d'abord que la loi sur les 35 heures, objet d'exécration et cause de tous les maux de notre économie, n'interdit nullement d'effectuer des heures supplémentaires, à condition qu'elles soient rémunérées. En sorte que, selon des sources officielles, un salarié à temps complet travaille en moyenne 39 heures par semaine en France, et qu'en intégrant les salariés à temps partiel, cette moyenne est encore de 36,3 heures chez nous contre 32 au Royaume-Uni. C'est oublier ensuite que ce ne sont pas les salariés mais les employeurs qui décident de proposer ou non des heures supplémentaires à leurs employés.

C'est oublier enfin la leçon de Jean Fourastié (qui a désigné par "les Trente Glorieuses" les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale). Dans un ouvrage qui fait grand bruit, publié en 1965, il annonce, avant même l'irruption de l'informatique dans le monde de l'économie, que les progrès de la productivité, fruit de l'évolution technologique, entraîneraient inéluctablement une baisse prodigieuse de la durée du travail. Selon lui, les salariés en viendraient à choisir, plutôt que l'élévation indéfinie de leur niveau de vie, l'amélioration de sa qualité. Le titre de cet ouvrage ? Les 40 000 heures.

Quarante mille heures de travail dans une vie, cela représente, en reprenant les chiffres de Madame Parisot, une période d'activité professionnelle limitée à 27 ans. Pourtant Jean Fourastié n'était ni un idéologue anarchiste ni un penseur contaminé par le marxisme ; membre de l'Institut, collaborateur de Jean Monnet et l'un des concepteurs des plans quadriennaux français, cet économiste libéral de renom international voyait, pour accoler les titres de deux de ses ouvrages, dans l'association "progrès technique, progrès économique, progrès social" le grand espoir du XX^e siècle. Un espoir que le XXI^e pourrait se proposer de concrétiser...

Auvergne laïque

ne vit que
par et pour
ses lecteurs.

Abonnez-vous,
réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la
FAL
23/25, place Delille
63000 Clermont-Ferrand

Faites abonner
vos voisins,
vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14,50 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Georges Dassaud
Rédacteur en chef : Guy Grand
Secrétaires de rédaction :
Bruno Gilliet, Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiera,
Françoise Bernard, Gérard Chanel,
Marcel Col, Bernard Gilliet, Yves Lair
Conception/réalisation - Impression : fusiùm
04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 14,50 €
Commission paritaire n° 0411 G 84688
Dépôt légal : septembre 2007 - N° 399

FORUM

Mémoires de grève(s)

Les débats sur le "service minimum" dans les transports ont beaucoup agité le gouvernement au cours de l'été ; la vigilance et la mobilisation des syndicats d'enseignants ont empêché l'extension de cette loi dans le domaine de l'école. Même si la presse a donné un très large écho à ce débat, il ne semble pas qu'il ait suscité toute l'indignation qu'il mérite.

La loi sur le service minimum est pourtant lourde de sens. D'abord, Laurence Parisot y est favorable (pour des raisons économiques) : c'est mauvais signe pour les salariés. Une certaine fédération des parents d'élèves réclame à cor et à cri l'application de la loi dans l'Éducation nationale ; ce n'est pas bon signe non plus.

La genèse de cette loi, qui constitue une régression dans le domaine de la liberté du travail, s'est appuyée sur une propagande scandaleuse : en interrogeant certains usagers des transports publics (largement pénalisés, il faut bien le reconnaître par une grève), en limitant les dysfonctionnements de ces mêmes transports au seul fait des grèves, on a vite fait de convaincre l'opinion de la nécessité (et de la justice) de la loi. Des voix se sont élevées par bonheur pour dénoncer ces argumentations fallacieuses.

Cette loi enfin - et surtout - bafoue considérablement l'histoire du monde du travail, et les symboles qui s'y rattachent.

C'est en place de Grève (aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville) que se réunissaient les ouvriers mécontents de leurs patrons et qui cherchaient un autre emploi ; par conséquent, le nom de grève, attribué aux interruptions revendicatives des travailleurs, est en partie un contresens.

Qui se souvient cependant que la place de Grève était un haut lieu d'exécution sous l'Ancien Régime et que la Révolution y érigea la première guillotine ? Est-ce pour cela qu'une certaine malédiction pèse toujours sur une grève et que les grévistes sont souvent assimilés à des malfaiteurs ? Les mineurs en grève de *Germinal* effraient les bourgeois qui leur prêtaient de funestes desseins. Dans son roman, Zola s'inspire des tristes événements qui endeuillent, en 1896, la petite cité minière de La Ricamarie (non loin de Saint-Étienne) ; appelée en renfort pour mater la grève des mineurs, la troupe ouvre le feu sur une manifestation qui tente de s'opposer à l'arrestation d'une quarantaine de mineurs. La fusillade fait 14 morts (dont une fillette de 17 mois) et une soixantaine de blessés (dont une dizaine d'enfants).

Le droit de grève s'est aussi payé de ces sacrifices-là : la loi sur le service minimum pourrait bien être tout simplement indécente.

Alain Bandiera